49e ANNÉE. — N° 17.220
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c
MARDI 26 AOUT 1919
SAINT ZÉPHIRIN
SOLEIL : lever 6h17 ; coucher 7h50
LUNE : N. L. le 25 ; P. Q. le 2

TRIBUNE DE LA IVe RÉPUBLIQUE

La Machine constitutionnelle EST MAUVAISE

La loi des dommages de guerre en apporte un exemple de plus

17 octobre 1918, 13 août 1919... Dix mois séparent ces deux dates. Depuis dix mois les sinistrés attendent que la loi des dommages descende du papier dans les faits, des bureaux dans la vie. Depuis dix mois ils en attendent l'application comme pendant de longues années ils en avaient attendu le vote. Ils attendent, avec la plus vive impatience, qui s'opère l'évaluation des dommages subis, que se fixe l'indemnité correspondante, que se paie cette indemnité, et cette impatience, très légitime du reste, se manifeste par des plaintes, des réclamations qui suivent la voie hiérarchique vers les ministres, puis aux préfets, sous-préfets et finissent par arriver aux commissions cantonales qui, excédées de travaux et suspectées d'indifférence, sont mises en demeure d'ouvrir leurs bureaux et de solutionner au plus vite les quelques centaines de milliers de dossiers qui les attendent.

Pourquoi ces retards ? A chaque instant je recueille de la bouche de sinistrés, que je connais pour être cependant des hommes de sens rassis et de jugement prudent, des paroles d'amertume et de découragement, et leur état d'esprit s'explique, car rien n'est plus désespérant qu'être réduit à l'impuissance à l'heure même où, autour de soi, s'organise et fructifie le travail. Oui, disons-le bien haut, nos sinistrés, si intéressants cependant, sont les victimes innocentes d'une injustice grave, d'une lourde iniquité. Mais se plaindre n'est pas suffisant, il faut encore que la critique frappe où elle doit frapper si nous voulons qu'elle soit efficace et nous évite des plaintes nouvelles en supprimant par avance leur cause. Se lamenter, rejeter par exemple nos désillusions sur ce qui est le plus près de nous, c'est-à-dire sur les commissions cantonales, c'est aggraver, par paresse d'esprit, une situation déjà assez douloureuse par elle-même. Ayons donc le courage de saisir le problème dans son ensemble, recherchons donc les responsabilités là où se trouvent les responsabilités, faisons donc notre examen de conscience. Voilà le bon travail, le travail productif puisque nous amenant à la source du mal il nous obligera à chercher le remède, à le chercher et à l'appliquer.

***

La loi des dommages a créé un organisme chargé d'assurer son fonctionnement et son application. C'est elle qui a ordonné la création de commissions cantonales chargées d'examiner les demandes des sinistrés.

Précisons. Ces commissions, au nombre d'environ 800, sont composées chacune d'environ vingt membres titulaires ou suppléants, soit un total de 16.000 personnes compétentes dont il a fallu s'assurer la collaboration et le dévouement, 16.000 personnes qui représentent en définitive le gouvernement, possèdent 800 locaux avec bureaux destinés à recevoir et mettre en sûreté tous les dossiers et à assurer tous les services. Cette organisation, dont les chiffres cités plus haut montrent l'importance et la complexité, est en bonne voie d'achèvement. Il n'y a donc de ce côté aucune négligence à incriminer. Nous avons en face de nous une organisation. Mais pour que cette organisation fonctionne on sait que certaines conditions sont nécessaires et par exemple que soient fixées les séries de prix pratiqués en 1914, la valeur actuelle de remplacement des biens meubles et immeubles, la valeur des matières premières nécessaires à l'industrie, ainsi que celle des produits. A cet effet, la loi a créé un comité technique dont elle a réglé la composition et qui a la charge et le soin d'élaborer les prix en séries. Rappeler ces détails au public qui nous lit et qui sait apercevoir derrière les mots les réalités vivantes, c'est montrer du même coup l'importance d'un travail que viennent compliquer formidablement la multiplicité et la variété des biens détruits dont il s'agit de connaître la valeur en 1914 et la valeur actuelle, cette dernière étant parfois presque impossible à établir dans les conditions présentes et il apparaît indiscutablement à tout individu capable de réflexion que les commissions cantonales auront besoin, pour accomplir la tâche que nous avons brièvement esquissée, non pas de quelques jours, non pas de quelques semaines, mais de plusieurs mois. Et cette constatation, certes peu réjouissante, nous amène à aller des commissions cantonales, ces commissions que nous avons une tendance instinctive à accabler parce qu'elles sont à portée de la main, aux causes premières ainsi que nous le proposions au début de cet article.

***

La tâche des commissions cantonales est formidable. Tout le monde s'en rend compte. Mais voilà qui doit être mis en lumière. A la Chambre, le législateur ne s'en est pas rendu compte ou, s'en étant rendu compte, a passé outre. Il était facile, en effet, de prévoir que le travail imposé par la loi demanderait de longs mois d'application et de zèle. En conséquence, il aurait dû être préparé avant le vote de la loi, de façon à assurer le bénéfice rapide des dispositions prises en faveur des malheureuses victimes des régions envahies. A propos des dommages de guerre comme à propos de tout le reste nous souffrons de ce que, dans notre pays, l'imprévoyance est devenue une loi quasi mathématique de gouvernement.

Si l'on avait été tant soit peu prévoyant, la promulgation de la loi qui conditionnait la convocation du comité technique eût trouvé un comité déjà formé et des éléments précieux déjà réunis.

Si l'on avait été tant soit peu prévoyant, les membres des commissions cantonales et des comités techniques, tous sinistrés et par conséquent aussi impatients que nous tous d'être fixés rapidement, eussent pu accomplir dans de bien meilleures conditions une tâche qu'ils ont acceptée avec un dévouement louable.

Si l'on avait été tant soit peu prévoyant, on aurait pensé qu'en édictant que les séances des commissions ne pouvaient avoir lieu qu'avec la présence personnelle du président, on condamnait les commissions au sommeil chaque fois que leur président était malade. On aurait pensé également que l'agent administratif institué auprès des commissions cantonales et qui doit y jouer un rôle important aurait besoin d'une préparation préalable dont la pratique montre aujourd'hui la nécessité.

Si l'on avait été tant soit peu prévoyant, nos sinistrés auraient eu beaucoup plus rapidement les précisions et les fonds qui leur sont indispensables pour vivre une vie normale... Si l'on avait été tant soit peu prévoyant... Mais on ne l'a pas été et s'il faut dire toute la vérité on ne pouvait pas l'être. On ne pouvait pas l'être parce que la machine constitutionnelle chargée de fabriquer en série le bonheur des Français est composée de rouages qui se meuvent au hasard, sans ordre, sans règle, sans direction, en sorte qu'elle donne l'impression d'une espèce de folie mécanisée. Or, la prévoyance n'est pas une vertu de fou. Elle est, au contraire, celle de l'homme bien équilibré ayant conscience à la fois du passé, du présent et de l'avenir. Prévoir, c'est penser loin et c'est en même temps sentir très fortement ses responsabilités. La notion de responsabilité étant absente de notre constitution, comment voulez-vous y trouver la prévoyance ? Les lois naturelles sont ainsi faites qu'il est aussi impossible aux chiens de procréer des chats qu'à notre constitution en désordre d'accomplir une œuvre de prévoyance. Les bons esprits commencent à s'en rendre compte, et c'est ainsi que lorsqu'un nouveau parti se forme, la IVe République par exemple, il s'assigne pour but le plus urgent de remarier la démocratie avec la responsabilité, la responsabilité étant la seule vertu capable de refaire une jeunesse au régime républicain.

***

Ainsi, quand on examine les méfaits dont souffrent les sinistrés à propos de la loi des dommages, on arrive en dernière analyse à la cause des causes, au plus responsable des responsables, au plus coupable des coupables, qui est le citoyen : vous et moi.

Nous souffrons de lois mal faites. Nous constatons que la machine chargée de les confectionner a besoin de réparations. Eh bien, c'est très simple. Réparons.

MARTIN-MAMY.

EXTÉRIEUR

EN RUSSIE

Petlioura s'empare de Kiev

Helsingfors, 25 août. — Kiev, le grand centre commercial de la Russie du Sud, aurait été occupé par le général Petlioura, le chef ukranien antibolcheviste, qui s'empara récemment d'Odessa.

Un accord est signé entre la Pologne et l'Ukraine

Varsovie, via Bâle, 25 août. — Un traité a été conclu samedi avec le général Petlioura sur les bases suivantes :

« Le gouvernement Petlioura proclame son désintéressement complet relativement à la Galicie orientale. La Pologne et l'Ukraine s'engagent à combattre ensemble contre le bolchevisme. Le gouvernement polonais promet de ne pas entrer dans le territoire occupé militairement par Petlioura sans autorisation de ce dernier. »

Youdenitch réorganise son armée

Helsingfors, 25 août. — Le nouveau gouvernement de la Russie du Nord, établi provisoirement à Reval, commence à prendre des mesures en vue d'améliorer sa situation.

A la suite de la visite du général Gough, la réorganisation du front russe a été entreprise. Ce front est divisé en deux secteurs commandés par les généraux Rodzianko et Balahovitch, sous le commandement suprême du général Youdenitch.

Les forces de l'amiral Koltchak en meilleure posture

Londres, 25 août. — Le correspondant du « Times » mande d'Omsk, à la date du 20 août :

« La position de l'amiral Koltchak ne cause plus d'anxiété. Les rouges se sont retirés à quelque distance du Tobol, sur lequel nos armées se sont concentrées. »

EN AFGHANISTAN

Les Afghans n'ont pas cessé leurs attaques

Londres, 25 août. — Bien que l'armée afghane ait été démobilisée, l'état de guerre subsiste encore sur toute la frontière du nord-ouest. Quelques-unes des plus puissantes tribus afghanes sont encore en armes, et les communiqués signalent que des attaques quotidiennes de convois ont lieu.

Un coup de théâtre en conseil de guerre

UN TEMOIN EST ARRETE ET L'INCULPE REMIS EN LIBERTE

Marseille, 25 août. — Un incident tout à fait inattendu s'est produit à l'audience du premier conseil de guerre, qui jugeait un nommé Esprit Mille, soldat au 153e d'infanterie territoriale, en sursis d'appel aux mines de Greasque, inculpé d'homicide volontaire sur un mineur nommé Théophile Ravel. Un des témoins à charge Long Lubin, confronté avec la fille de la victime, Louise Ravel, fournit des explications si embarrassées et si contradictoires que le commissaire du gouvernement déposa des conclusions pour qu'une information soit ouverte contre lui et que le prévenu Mille soit remis en liberté provisoire.

L'affaire a été naturellement renvoyée.

M. Judet sera-t-il jugé par contumace ?

Paris, 25 août. — Dès que l'officier rapporteur aura été nommé, il lancera contre M. Judet un mandat de comparution; si l'inculpé n'y répond pas, M. Judet sera renvoyé devant le conseil de guerre pour y être jugé par contumace. L'inculpation relevée étant un délit politique ne comporte pas, en effet, l'extradition. Ajoutons que, dans le cas de jugement par contumace, la peine appliquée est la peine maxima. C'est-à-dire pour l'inculpation d'intelligences avec l'ennemi : la mort.

Electrocuté sur la voie

Prades, 25 août. — Entre Odeillo et Estavar (Pyrénées-Orientales), un ouvrier serrurier de Prades, Guillaume Ruif, âgé de vingt ans, est tombé sur le rail qui donne l'énergie électrique aux trains a été électrocuté.

Le Président de la République achève son voyage par un pèlerinage

AUX CHAMPS DE BATAILLE DE LORRAINE

DIEUZE — MORHANGE — CHATEAU-SALINS

(Août 1914)

(Dépêche de notre envoyé spécial)

Château-Salins, 24 août. — La même pensée qui avait guidé le président de la République aux champs de bataille d'Alsace l'a conduit aujourd'hui à celui de Lorraine, là où, il y a cinq années, presque jour pour jour, la fortune abandonnait nos armées après leur avoir donné la joie enivrante d'être des libératrices.

De la lisière du Palatinat et de l'Alsace, de Sarreguemines où il était monté en auto, M. Poincaré a gagné Dieuze. Dans les villages traversés, et où nulle halte n'avait été prévue, les populations contraignaient le président à s'arrêter juste le temps de recevoir des harangues enthousiastes et émues et des gerbes de fleurs. Il répondait par la portière de l'auto et les marchepieds étaient escaladés par des femmes, des hommes et des enfants qui s'emparaient de ses mains et de celles de Mme Poincaré. Et déjà on était reparti ayant à peine entrevu dans un coup d'œil tout ce que dans leur ferveur grands et petits avaient imaginé pour faire quelque chose.

Ici, sur les fenêtres, devant les portes, des vases de fleurs, des saintes vierges en statuettes ou en images, là des chromos jaunis, un général Boulanger, un Jules Ferry, ailleurs des petits drapeaux, des guirlandes, que sais-je ? Une infinité d'humbles choses qui parlaient avec plus d'éloquence que les plus pompeux arcs de triomphe. Et quand les villages n'étaient pas sur le chemin, les habitants, qui avaient parcouru parfois des kilomètres, s'étaient groupés en habits de fête, en plein champ, de chaque côté de la route, pour jeter à la volée leurs fleurs et leurs acclamations à la France. Infiniment touchant je vous l'assure.

Quand Dieuze approcha, des témoins apparurent : des croix de bois parées de rubans tricolores et de bouquets. Ici, les 18 et 19 août 1914, les Français, pour la plupart des réservistes du 18e corps d'armée, avaient dépassé la frontière d'une douzaine de kilomètres. Puis il avait fallu reculer. Dieuze était redevenue allemande et, dans la vaste cour de sa caserne, Hindenburg, quelque temps avant l'armistice, était venu y passer une revue. Sa dernière revue ! Aujourd'hui, le chef d'Etat français y a fait pousser, dans un délire, ce triple cri : « Vive la patrie ! » « Vive la République ! » « Vive la France ! »

Un clocher surgit, puis des casernes : c'est Morhange que le haut commandement allemand avait, dès longtemps avant la guerre, transformé en ville militaire. A trois kilomètres de là, à l'ouest, il y a un plateau. C'est le « signal » de Marthil. Nous y voici. En face de nos yeux, c'est toute la scène où s'est jouée la bataille. Elle apparaît immense.

Une cuvette géante, aux bords très longs et très faiblement inclinés. Ils descendent en pente douce de nos pieds vers l'ancienne frontière. Nul obstacle, nulle habitation, rien : un véritable glacis qui fait frémir quand on pense... Au lointain, couronnant les pentes opposées, la tâche noire des bois.

Un jeune officier d'état-major, un commandant pâle, la voix émue, ayant embrassé le cadre d'un geste circulaire, parle. Il explique et situe le drame en phrases courtes et claires. Et l'on écoute chapeaux bas, recueillis.

Que dit-il ?

Le 19 août 1914, le 20e corps que commandait Foch et auquel était adjoint la 68e division de réserve du 18e corps, était là en face, avec pour objectif Morhange. A droite, la 11e division commandée par le général Balfourier; à gauche, la 39e commandée par le général Dantan. A huit heures du matin, il attaquait — et l'œil s'abaisse vers la pente, vers le glacis terrible, — on progressait quand même. Mais le 9e corps, qui était à la gauche du 20e en direction de Château-Salins, était enlevé pour être envoyé d'urgence dans le Nord, et le 15e, qui avait débouché de Dieuze, à la droite du 20e, ne pouvait assurer une protection suffisante. Des troupes surgissaient de la direction de Metz dans le flanc du 20e corps, sur sa gauche. Des Français, crut-on d'abord. Des Allemands, constata-t-on bientôt.

Surprise cruelle, 19 pièces du 20e corps et des mitrailleuses tombaient aux mains de l'ennemi. Le lendemain matin 20 août, à 10 heures, il fallait battre en retraite. Dérision ! A ce moment, à en croire les habitants de Morhange, les Allemands s'apprêtaient à se replier. Ils se ravisèrent. La bataille de Morhange était perdue pour nous.

Là-bas, l'index de l'officier désignait un point vers l'est dans le fond de la cuvette, là-bas, à Pesange, il y a sept cents des nôtres non identifiés... »

Parmi eux est l'un des fils du général de Castelnau.

On était redescendu pensifs et silencieux du plateau et, bientôt, on retombait à Château-Salins, en pleine cohue d'enthousiasme. Au maire qui venait de célébrer le grand patriote et l'amour des Lorrains pour la France, le président, parvenu au terme de ce voyage, s'écriait avec une fougueuse énergie : « J'ai dit à Strasbourg, le plébiscite est fait ! Que dirais-je donc aujourd'hui ? Nous n'avons pas voulu de plébiscite et nous n'en voulons pas parce que c'est une question de principe, parce que nous n'admettons pas qu'on remette en question vos droits imprescriptibles et les droits sacrés de la France. »

Sa voix se fit plus ardente encore et il jeta, provoquant des transports :

« Nous ne voulons pas du plébiscite parce que lorsqu'une nation a volé une province le voleur doit être puni.

» La question ne doit pas être posée à nouveau de savoir si les habitants ont accepté le vol. Le vol ne s'accepte pas, le droit est imprescriptible, sacré, rien ne peut prévaloir contre lui.

» Si nous n'avions pas eu ces considérations de principe qui nous auraient empêché d'accepter le plébiscite, nous l'aurions accepté avec empressement, car nous en aurions su d'avance le résultat.

» J'en suis témoin, pendant huit jours, soit dans la plaine ou les Vosges, de l'Alsace à la Lorraine; soit à Mulhouse, à Colmar, à Strasbourg; soit à Metz, Thionville, Phalsbourg, Sarreguemines; soit dans les plus petits villages de la Lorraine et de l'Alsace, partout on crie : « Vive la France ! » Partout on veut la France, et partout on ne veut plus de l'Allemagne.

» La France est revenue à vous parce qu'elle connaissait vos sentiments, parce qu'elle connaissait votre amour, parce qu'elle savait que vous vous étiez donnés autrefois et que vous ne vous étiez jamais repris.

» La France vous appartient comme vous lui appartenez. Nous sommes indissolublement liés, et nous pouvons crier ensemble : « Vivent l'Alsace et la Lorraine françaises ! »

Une clameur enthousiaste s'élevait qui accompagnait le président jusqu'au train et terminait le beau, le triomphal voyage.

Louis DAUSSAT.

Photo BRANGER.

EN HAUT. — A Haguenau : M. Poincaré embrasse une jeune Alsacienne qui vient de lui offrir des fleurs.

EN BAS. — A Strasbourg : Le Président de la République acclamé par la foule qui escorte sa voiture.

A SARREGUEMINES

Sarreguemines, 24 août. — Le président de la République qui avait quitté Metz ce matin par chemin de fer est arrivé à Sarraguemines à 11 h. 15, après deux courts arrêts à Saint-Avold et à Forbach.

Le maire de Sarreguemines et les autorités ont salué le président et Mme Poincaré à leur descente du train. Place de la Gare, un public très nombreux les a acclamés. Un bataillon du 153e de ligne rendait les honneurs. La ville est pavoisée de milliers de très grands drapeaux, des branchages de sapin ornent les rues.

Les habitants des campagnes sont venus très nombreux, si bien que l'on a l'impression de traverser une grande ville tant la foule est dense sur le passage du président. Le si joli geste des Lorrains de faire pleuvoir des fleurs sur le passage du cortège présente ici quelque inconvénient lorsque les bouquets tombent d'un deuxième ou troisième étage. C'est une véritable avalanche de roses, de dahlias, de marguerites que reçoivent en souriant le président de la République, tête nue, et Mme Poincaré. Un groupe de trente jeunes Lorraines déclanche un tir de barrage du haut des marches du palais de justice.

Le président et Mme Poincaré arrivent ainsi à l'hôtel de ville au milieu d'ovations ininterrompues. Des fillettes leur remettent encore des fleurs. Dans la salle des fêtes, le maire présente au président les notabilités de la ville, puis lui souhaite la bienvenue.

Dans sa réponse, M. Poincaré insiste sur le caractère particulièrement émouvant des réceptions que lui ont faites partout ses compatriotes lorrains :

« Partout où nous sommes passés, dit-il, nous avons trouvé les traces profondes, inaltérées, de la fidélité de la Lorraine. Pas un village où nous n'ayons trouvé la preuve de cette fidélité irrésistible qui a triomphé de toutes les oppressions exercées par l'Allemagne pendant 48 ans, car je sais trop que c'est pendant les quatre années de guerre que l'Allemagne s'est révélée telle qu'elle était.

» Avant 1914, elle dissimulait encore, elle joignait l'hypocrisie aux tentatives d'intimidation, elle essayait de vous circonvenir, plutôt qu'elle ne vous molestait; mais depuis le jour où la guerre a été déclarée ses procédés se sont révélés tout autres, elle n'a plus hésité à user de violence et de barbarie. »

Le président poursuit en assurant de la reconnaissance de la France tout entière les trois groupes qui sont comme les symboles de cette affection de la Lorraine pour la France : les vétérans de 70, les proscrits et les jeunes Alsaciens et Lorrains qui s'échappèrent pour venir servir dans l'armée française.

Le président conclut :

« La France savait qu'elle pouvait avoir confiance en vous comme en nous. Je retrouve dans la Lorraine délivrée l'âme française aussi pure, n'ayant subi aucune adultération sous le joug étranger. Vous êtes restés ce que vous étiez, c'est-à-dire de bons patriotes, de bons Français. Nous savons ce que nous devons à la fidélité lorraine; vous êtes les anciens enfants qui rentrent au foyer national; soyez sûrs que vous y serez chaleureusement accueillis. »

Ces paroles sont applaudies frénétiquement.

Le Président de retour à Paris

Paris, 25 août. — Le Président de la République et Mme Poincaré sont rentrés à Paris, ce matin, à huit heures. Ils ont été salués, à leur descente du train, par MM. Nail, garde des sceaux; Noulens, ministre de l'agriculture; le préfet de la Seine, le préfet de police, etc., etc.

Le Président et Mme Poincaré ont regagné directement l'Elysée en auto.

Les citations à l'ordre de l'armée d'Amiens, Montdidier et Péronne

Paris, 25 août. — Le « Journal officiel » publiera les citations suivantes :

Le président du conseil, ministre de la guerre, cite à l'ordre de l'armée les villes ci-après :

La ville d'**Amiens** :

« A supporté durant quatre ans avec un courage et une dignité sans défaillance le bombardement et la menace de l'ennemi.

» Par sa fermeté devant le péril, par la fière attitude de sa population, alors même que les vicissitudes de la lutte avaient ramené la bataille jusque dans ses faubourgs, a bien mérité de la patrie. »

La ville de **Montdidier** :

« Vaillante cité dont la guerre a fait une martyre. Après avoir subi plus de deux années le feu des canons ennemis, a connu tour à tour les joies de la délivrance et l'horreur d'une occupation brutale. Position importante et âprement disputée. A subi une destruction totale, payant de sa ruine la victoire de la patrie.

La ville de **Péronne** :

« Cité qui, au cours de cette guerre, s'est montrée digne de son passé. Tombée dès les premières heures de la campagne sous le joug de l'envahisseur, délivrée en 1917, captive de nouveau en 1918, ayant vu la rage de l'ennemi détruire sur son territoire ce que le canon avait épargné, a mérité la reconnaissance du pays par la noblesse de son attitude. »

Le Raid du Goliath

Les précisions sur l'atterrissage manquent encore

Paris, 25 août. — A l'aéronautique militaire, aucune nouvelle complémentaire n'est encore parvenue au sujet du « Goliath ». On déclare que, jusqu'ici, l'information de l'atterrissage de l'aérobus a été apportée par des coureurs noirs dépêchés en hâte par les aviateurs. Il faudra attendre encore quelques jours avant que ceux-ci puissent donner eux-mêmes la relation de leur voyage avec les détails sur la panne malencontreuse qui les a obligés à atterrir près du but.

4,000 kilomètres en 36 h. 23

Paris, 25 août. — Le raid du « Goliath », quoique malheureusement interrompu vraisemblablement par le décollage d'une de ses hélices, n'en est pas moins l'un des plus brillants qui aient jamais été accomplis. Rappelons-en les étapes successives :

11 août : Toussus-le-Noble-Casablanca, 1,800 kilomètres en 17 h. 23.

14 août : Casablanca-Mogador, 300 kilomètres en 2 heures.

15-16 août : Mogador-Kroufa, 1,830 kilomètres en 14 heures environ. Soit, au total, 4,000 kilomètres en 33 h. 23.

Il restait lors de l'arrêt à Kroufa 350 kilomètres à parcourir avant d'atteindre Dakar, but du voyage, c'est-à-dire à peu près deux heures et demie de vol.

LA PAIX

La France et l'Italie seraient d'accord sur le problème de l'Adriatique

Londres, 25 août. — Le correspondant du « Daily Telegraph » à Paris dit tenir de la meilleure source que MM. Tittoni et Clemenceau sont tombés d'accord sur un règlement de la question de l'Adriatique. Toutefois, l'approbation de l'Amérique n'a pas encore été obtenue.

Deux notes bulgares

Paris, 25 août. — Le secrétariat général de la Conférence a reçu deux notes du président de la délégation bulgare. La première est courte. M. Théodoroff émet une protestation contre les prétentions serbes, et a l'espoir que la Conférence et le Conseil suprême en réduiront les exigences. La seconde note est plus étendue. Il y est question des prisonniers bulgares. On sait que 80,000 Bulgares se sont rendus sur les injonctions de leur gouvernement lors de l'armistice. La moitié de ces prisonniers a déjà été libérée par séries, et le gouvernement bulgare, invoquant d'urgence des travaux agricoles, demande que l'autre moitié de cette catégorie de prisonniers soit rendue le plus tôt possible à la liberté.

La révision du traité de 1839

Bruxelles, 25 août. — M. Paul Hymans, ministre des affaires étrangères, vient de partir pour Paris, où il se rend à la demande de M. Clemenceau.

Le traité de paix devant le Sénat

Paris, 25 août. — La commission sénatoriale des affaires étrangères s'est réunie ce matin sous la présidence de M. de Selves. Elle a entendu M. Clemenceau, président du conseil, accompagné de M. Tardieu.

M. Clemenceau a fait l'historique des négociations qui ont abouti au traité de paix. Il a répondu à un certain nombre de questions. La commission s'est ajournée à vendredi prochain pour entendre une première lecture du rapport de M. Léon Bourgeois.

Le siège de la Ligue des Nations

Paris, 24 août. — Le « New-York Herald » s'est fait l'écho du bruit que le siège de la Ligue des Nations serait tranféré de Genève à Bruxelles; on précisait même que la première réunion de la Ligue serait tenue au début de 1920, dans un palais donné par la capitale belge. Il y a lieu de faire observer que Genève a été choisie par la conférence après un vote qui lui donna la préférence sur Bruxelles et que, depuis, aucune puissance n'a demandé, en outre, de revenir sur ce vote.

Les réquisitions roumaines en Hongrie

Paris, 24 août. — Le conseil suprême a décidé qu'un télégramme serait envoyé au gouvernement roumain lui demandant que la Roumanie tienne un compte exact de toutes les réquisitions et saisies actuellement opérées en territoire hongrois par ses soins, et que le montant des réquisitions et saisies vienne en déduction des sommes que la Hongrie devra payer à la Roumanie en vertu du traité à intervenir.

Les Comités de travailleurs de la Sarre dissous

Berlin, via Bâle, 24 août. — Les Comités de travailleurs et d'employés de la Sarre, qui avaient été élus en décembre 1918, conformément à une ordonnance allemande, ont été dissous. Cette mesure a été prise à la suite d'un ordre du maréchal Foch disant que les ordonnances du gouvernement, publiées en novembre 1918, ne sont plus valables en territoires occupés.

Contribution à l'histoire de la vie chère

LE PRIX D'UN DECHARGEMENT

On nous signale un fait qui mérite d'être fidèlement rapporté et qui, d'ailleurs, est venu à la connaissance de plusieurs de nos confrères de Paris. Il est de nature à éclairer les causes mystérieuses de certains renchérissements et à découvrir un genre de mercantilisme auquel on ne pense pas toujours.

Un négociant de Bordeaux ayant reçu par mer un chargement de 389 balles de liège, pesant au total 29,009 kilos, en fit opérer le débarquement par une maison de la place spécialisée dans ce genre d'opérations. Et voici le relevé qui lui fut adressé à cette occasion :

Déchargement de 389 balles.....Fr.	1,163 95
Roulage à 1 fr. par 50 mètres et 200 kilos.....	145 20
Encarassage	58 50
Séjour sur quai (trois jours).....	217 95
Timbres	2 80
Soit un total de.....Fr.	1,588 50

qui nous laisse rêveurs...

Il ne s'agit en effet ici que de la simple mise à terre d'une marchandise de valeur médiocre et particulièrement maniable à raison de son poids. Qu'aurait-on demandé au client s'il se fût agi de matières lourdes et d'un transport difficile ?

On dira, il est vrai, que le personnel employé sur les quais a fait preuve, en matière de salaires, d'exigences exagérées auxquelles on a dû souscrire en partie. Mais elles n'expliquent nullement le total exorbitant de pareilles factures. Et l'on se demande avec angoisse comment le commerce français pourra faire face à de tels frais généraux, à une époque où il se débat déjà dans une situation presque sans issue. Il y a là une exploitation honteuse du trafic qui se manifeste à l'heure actuelle dans tous les ports de France, mais plus particulièrement dans le nôtre. Il convient d'y mettre fin par tous les moyens possibles, et nous ne saurions trop engager les Syndicats commerciaux à prendre les mesures les plus énergiques pour enrayer ces majorations excessives, qui atteignent d'ailleurs toutes les marchandises, et contribuent dans une forte proportion à en fixer les prix forts.

La rentrée de la Chambre

UN ORDRE DU JOUR CHARGÉ

Le traité de Paix, l'Amnistie, le sectionnement électoral, etc.

Paris, 25 août. — Après quinze jours de vacances, la Chambre va reprendre demain ses travaux. Si elle devait discuter et voter toutes les propositions de loi inscrites encore à son ordre du jour, des semaines et des mois n'y suffiraient pas. Il n'y en a pas moins, en effet, de quarante-sept de tout ordre et de toute nature, non comprises les interpellations. Mais le mandat de nos députés touche à sa fin, et quand le traité de paix aura été ratifié, quand la question de l'amnistie et celle de la réforme électorale auront été définitivement réglées, sa tâche sera terminée. Dès lors, les projets restés en suspens deviendront caducs.

Donc, mardi prochain, commencera la discussion du traité. Elle sera, d'après les prévisions, très ardue. Obéissant au mot d'ordre de leurs Fédérations, les socialistes, on le sait déjà, formuleront leurs critiques et développeront leurs conceptions, puis opposeront, à quelques exceptions près, leur véto. Individuellement des membres d'autres groupes les imiteront. Il nous paraît intéressant d'enregistrer les conceptions affirmées dans divers projets de résolution déposés depuis la publication de l'analyse du traité de paix et sur lesquels les députés auront à se prononcer.

Le premier de ces projets de résolution a pour auteur M. Géo Gérald. Il a pour objet d'inviter le gouvernement à étudier les moyens de réaliser un contrôle interallié dans l'exécution des conditions militaires, économiques et financières imposées à l'Allemagne. Le député des Charentes estime « qu'il ne faut pas que ce traité soit un simple chiffon de papier et que, pour obtenir l'exécution des engagements contractés par l'Allemagne, il convient d'instituer un contrôle sévère comportant toutes les mesures capables de sauvegarder les droits du vainqueur, qui ne sont en définitive que les droits de la justice immanente. De plus, ce contrôle doit être international et être exclusivement assuré par les alliés. Sa durée ne sera pas limitée, et il subsistera aussi longtemps que les conditions du traité de paix ne seront pas remplies conformément aux stipulations arrêtées. »

Deux autres propositions émanent de MM. Joseph Denais et Louis Marin. Ceux-ci veulent exiger des Allemands la complète restitution du bétail qu'ils ont volé.

Dans un quatrième projet, M. Emile Constant demande le remboursement immédiat des avances faites en Alsace-Lorraine et dans les régions libérées pour l'échange au pair des monnaies allemandes.

D'assez nombreux orateurs se sont fait inscrire, une vingtaine environ; mais il est vraisemblable qu'un certain nombre d'entr'eux s'abstiendront. Par contre, on peut prévoir diverses interventions au cours du débat, et l'on indique même comme probables celles de MM Briand et Delcassé. D'autre part, certains membres du gouvernement : MM. Pichon, Loucheur et Klotz notamment, seront sans doute amenés à monter à la tribune, sans parler naturellement de M. Clemenceau, dont on attend un grand discours. Enfin, M. Barthou, rapporteur général, et M. Viviani, président de la commission, parleront également.

La discussion des clauses du traité de paix exigera, croit-on, communément huit ou dix séances qui se poursuivront sans interruption à partir de mardi prochain.

Les séances du matin seront réservées aux divers projets urgents qui doivent être votés avant la séparation de la Chambre. On commencera par l'amnistie inscrite à l'ordre du jour de la séance de mercredi matin. Une vingtaine d'amendements ont été déjà distribués. C'est dire que le débat sera passionné.

Une discussion non moins vive s'engagera ensuite sur le projet de loi relatif au sectionnement électoral. M. Guiraud, député radical socialiste du Tarn, se propose en effet de soutenir un article additionnel tendant à ajourner à 1923 l'application de la loi électorale du 12 juillet 1919, c'est-à-dire à faire encore au scrutin d'arrondissement les prochaines élections législatives.

La lutte semble devoir être d'autant plus ardente qu'un certain nombre de députés appartenant à tous les partis voient avec sympathie ces amendements qui, disent-ils, ne touchent pas au fond de la réforme électorale, mais posent simplement une question d'opportunité.

Voilà pour le programme connu. Mais il faut compter également avec le programme inconnu, et, à propos de celui-ci, on murmure qu'un débat financier pourrait fort bien s'ouvrir, au cours duquel certains députés émettraient l'avis que la Chambre ne peut pas se séparer avant d'avoir voté les nouveaux impôts, et il semble que ce sera là le grand cheval de bataille de l'opposition au gouvernement. On parle aussi d'un grand débat sur la politique générale du gouvernement, qui serait institué aussitôt après la ratification du traité de paix. On va jusqu'à dire que M. Aristide Briand prononcerait un grand discours à l'occasion de cette interpellation, et prendrait nettement position contre le gouvernement. On parle enfin d'un nouveau débat sur la vie chère.

Le dénonciateur de miss Cavell en conseil de guerre

Paris, 25 août. — Devant le 6e conseil de guerre comparaît aujourd'hui le dénonciateur présumé de miss Cavell, Gaston Quien.

Homme d'affaires véreux, se livrant, sous le nom de docteur Caduret, à l'exercice illégal de la médecine, Quien avait été déjà condamné plusieurs fois pour escroqueries, et précisément il se trouvait encore détenu à la prison de Saint-Quentin quand les Allemands vinrent occuper le pays. Quand il fut libéré, en septembre 1914, il se familiarisa très vite avec les policiers de l'ennemi, qui, en raison de sa haute taille, le surnommèrent « Double-Mètre ». Au début de 1915, nombre de soldats alliés, dispersés à la suite des grandes batailles de Belgique, se trouvaient encore cachés dans les villages des Flandres. Ils étaient recueillis par des organisations charitables qui, secrètement, les groupaient, les munissaient de vivres, d'argent, de vêtements, et, de relai en relai, les faisaient passer en Hollande. Se donnant faussement comme capitaine aviateur fugitif, Quien entra ainsi en relations avec une dame Balligan, qui lui offrit de fuir en Hollande. Il feignit d'accepter, et, passant d'intermédiaire en intermédiaire, il fut hospitalisé au château de Bellignies par le prince de Croy, l'un des organisateurs du rapatriement à la frontière franco-belge, qui, sous la conduite de Mlle Louise Thuliez, l'envoya auprès de miss Cavell à Bruxelles.

Quelques jours après, avec l'aide de l'ingénieur Capeau et de Mme Bodart, le faux capitaine arrivait à La Haye. Mais il n'y resta pas. Se disant chargé de mission par le colonel Desprez, attaché français en Hollande, il revint à Bruxelles, retourna chez miss Cavell, espionna les organisations diverses dont il avait reçu à la fois de l'argent et des encouragements. Quelques jours après son retour, au début d'août 1915, on arrêtait simultanément en divers lieux miss Cavell et ses courageux associés. On sait que la glorieuse infirmière anglaise a été fusillée par les Allemands ainsi que l'architecte Baucq.

A grand'peine, le kaiser consentit à gracier la comtesse de Belleville et Mme Thuliez, qui, néanmoins, ont dû subir jusqu'à l'armistice une peine de travaux forcés, ainsi que la princesse de Croy, Mme Bodart, l'ingénieur Capeau et une trentaine d'autres personnes.

Quien rentra en août 1917 en France, où il commença à purger six mois de prison pour vol. Versé dans le service auxiliaire en juillet 1918, il fut bientôt dirigé sur Colomb-Béchar (Sud-Oranais), où on l'arrêtait en octobre 1918. Quien, d'après le rapport du capitaine Grébaut, « n'est peut-être pas le seul responsable, mais en tout cas l'auteur principal » de la mort de miss Cavell.

Le Conseil de guerre a cité quatre-vingts témoins. Les débats prendront une douzaine d'audiences.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 26 août 1919

(37)

LA FILLE DE DON JUAN

Par Pierre SALES

XI

Fausse piste

(Suite)

— Et n'est-ce pas pour cela, mon bon Saint

UN DERAILLEMENT
sur la ligne Pau-Bordeaux

L'accident, qui s'est produit à Artix, a de graves conséquences
7 morts, 20 blessés

(De notre envoyé spécial)

Le train de voyageurs qui doit partir de Pau à 16 h. 56 dans la direction de Bordeaux et Paris, quittait la gare de Pau samedi soir avec 36 minutes de retard. Il prenait aussitôt sa vitesse normale, qui est de 70 kilomètres à l'heure, passait sans s'arrêter devant Lescar et Denguin et arrivait bientôt près d'Artix. A 250 mètres de cette station, se trouve l'aiguille pour la voie de garage. C'est exactement sur cette aiguille que s'est produit l'accident.

L'accident

Alors que le convoi venait de s'engager sur la voie parallèle à celle de garage, la machine et cinq wagons étant déjà passés, un des derniers wagons bondit sur l'aiguille, se détacha et déraila, entraînant la queue du train, ce qui provoqua le déraillement de la deuxième partie, à 50 mètres de la gare.

Seuls la machine, le tender et cinq wagons sont indemnes, immobilisés à quelques mètres de la station. La deuxième partie du train se trouve à 50 mètres, hors des rails, mais les voitures n'ont pas été très endommagées. En revanche, la troisième partie du convoi, cause de l'accident, a légèrement dévié sur la voie de garage, et, prenant en écharpe une rame de wagons de marchandises garée sur la dite voie, a eu sa carrosserie latérale arrachée. Un wagon de deuxième classe est littéralement défoncé, ainsi qu'un wagon de troisième classe. Les autres sont assez sérieusement endommagés.

Les secours

L'accident s'est produit vers six heures. Prévenus immédiatement, les gendarmes sont accourus sur les lieux et les premiers secours ont été organisés avec l'aide des habitants. Le sous-préfet, M. de Fleury, accompagné de MM. Laclau, maire; Meyrier, lieutenant de gendarmerie; Blanchard et Bouyrie, chefs de brigade, sont arrivés à leur tour. Le sauvetage a commencé aussitôt. Parmi les débris des wagons on a recueilli plusieurs morts et des blessés plus ou moins grièvement. Le service d'ordre et les secours n'ont rien laissé à désirer; les premiers blessés ont été transportés dans le voisinage, à l'auberge Camy, située à 50 mètres de la gare. Un service d'ambulance automobile a été organisé remarquablement par M. Labrit, directeur de l'Agence générale automobile de Pau, qui a transporté les morts et les blessés durant toute la nuit, de la gare d'Artix à l'hôpital de Pau. Les inspecteurs de la voie et le personnel du Midi se sont rendus également sur les lieux.

L'enquête

L'enquête a été commencée très vite et fort bien menée par M. Duplan, procureur de la République à Mont-de-Marsan, faisant, par intérim, fonctions de procureur à Orthez. Les résultats de cette enquête contradictoire sont les suivants : la seule hypothèse vraisemblable est celle d'un wagon plus léger, moins chargé que les autres, lequel, sursautant au passage de l'aiguille, a déraillé, entraînant le déraillement d'une partie du convoi et la rupture de l'autre tronçon.

Les victimes

Hélas ! les victimes étaient nombreuses; en voici la triste liste :

LES MORTS

M. Victor Fave, pâtissier, 77, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux; sa belle-mère, Mme Dulbecq, 70 ans, même adresse; MM. Joseph Mazou, 36 ans, de Maslacq (Basses-Pyrénées); Rioux, 30 ans, de Mesves, canton de Pouilly (Nièvre); Mme Thérèse Londau, 25 ans, de Marseille; M. Joseph Schreick, 28 ans, Belge; M. Léon Vergé, du 20e escadron du train des équipages, domicilié à Monein (Basses-Pyrénées).

LES BLESSES

Mme Fave, 43 ans, 77, rue Sainte-Catherine, à Bordeaux; sa fille Lucienne, 12 ans; M. Alfred Fournial, 55 ans, de Bordeaux; M. Félix Choualbes, Espagnol; Mlle Thérèse Maheu, 13 ans, et Mme Avice, 60 ans, propriétaire, toutes deux de Cancale (Ile-et-Vilaine); M. François Laborde, 63 ans, et sa femme, 59 ans, de Dax; Mlle Julia Schreick, 29 ans, Belge.

Puis, moins grièvement atteints :

Mlles Raymonde Maura, 19 ans, et Marie Laurent, 20 ans, toutes deux de Bordeaux; Désirée Lacroise, 39 ans, Belge; M. Auguste Loustau, caporal au 88e, résidant à Montlastruc; M. Pierre Fournial, 22 ans, à Bordeaux; Mlle Anna Thevenet, 65 ans, à Pau.

Il convient d'ajouter à cette liste de nombreux voyageurs plus ou moins contusionnés, qui ont pu regagner leur domicile ou sont soignés dans des hôtels de Pau, où ils ont été transportés par le train de secours qui avait quitté Artix à 9 heures.

Renseignements complémentaires

Le préfet des Basses-Pyrénées, dès qu'il a eu connaissance de la catastrophe d'Artix, s'est immédiatement rendu sur les lieux où se poursuit l'enquête chargée de déterminer les causes de l'accident.

L'express 513 avait une demi-heure de retard. Il quitta Pau vers dix-sept heures et demie, et prit aussitôt une grande vitesse pour rattraper le temps perdu.

Après avoir brûlé les stations de Lescar, Pacy et Denguin, il entrait en gare d'Artix à vive allure, et, nous l'avons dit, c'est au passage de l'aiguille que l'accident se produisit. Tandis que la machine, le tender et les wagons de tête franchissaient l'aiguille à une vitesse d'environ 70 kilomètres à l'heure, les wagons de queue déraillaient et, après avoir roulé sur le ballast sur un espace de quelques mètres, venaient s'écraser contre des voitures arrêtées sur une voie de garage. Le choc fut, comme l'on pense, extrêmement violent. Un wagon mixte de deuxième et troisième classes, bondé de voyageurs, fut réduit en miettes.

De cette voiture, on retirait d'abord cinq cadavres, puis des blessés, dont deux ne purent survivre à leurs blessures.

Les personnels du train et de la gare d'Artix, aidé des voyageurs, organisèrent les premiers secours, et retirèrent de dessous les débris des wagons les malheureuses victimes, qui poussaient des cris déchirants. De Pau, de Puyoô, de Bayonne, de Tarbes, des trains de secours étaient envoyés, qui amenaient de nombreux docteurs, des ingénieurs et des fonctionnaires du contrôle.

Les docteurs s'empressaient auprès des blessés, qui avaient été déposés le long du talus, et qui ne tardèrent pas à être ramenés à Pau.

On dégageait ensuite rapidement la voie, et la circulation ne fut même pas interrompue sur cette ligne.

Sur les lieux

Un procède actuellement au rétablissement de la voie, qui est labourée sur une étendue de 250 mètres environ. Sur ce qui reste encore en état de la voie, on a replacé la voiture de 2e classe, dont tout un côté a été arraché. A l'intérieur de ce wagon, on aperçoit un monceau de débris de bois et de coussins, des paquets de cheveux, un pouce tranché à la première phalange. A quelques mètres, se trouvent les autres wagons, parmi lesquels un de 3e classe à moitié éventré; les autres sont en piteux état également, ainsi que le train de marchandises sur la voie de garage.

De nombreux curieux se sont rendus sur les lieux de l'accident durant toute la journée, les uns à pied, les autres en auto. Lorsque paraîtront ces lignes, les travaux de dégagement de la voie seront à peu près achevés.

Les blessés, transportés à l'hôpital mixte de Pau, sont dans un état stationnaire. On nous signale qu'une voyageuse blessée au cours de l'accident avait perdu son sac, contenant 2,000 francs en billets. On a bien retrouvé le sac en question, mais la somme qu'il contenait avait disparu et n'a pu être retrouvée malgré les recherches qui ont été faites aussitôt.

LE *GOLIATH* RETROUVÉ

Paris, 24 août. — La direction de l'Aéronautique nous communique une dépêche officielle ainsi conçue, datée de Dakar :

« Goliath » a atterri à Koufra, à 200 kilomètres au nord de Saint-Louis.

Equipage sain et sauf.

Paris, 24 août. — L'erreur des premières dépêches relativement au point d'atterrissage du « Goliath » peut s'expliquer par ce fait que le « Goliath » a repris terre dans la région du lac Cayar. Une erreur de transmission a pu provoquer une confusion avec le village de Kayar situé en effet près de Dakar, sur la côte.

Paris, 24 août. — D'après un télégramme de Dakar parvenu au ministère des colonies, le vol du « Goliath » a bien été interrompu par une panne d'hélice. L'atterrissage de l'avion s'effectua normalement près du village de Koufra (Mauritanie), à 170 kilomètres environ au nord de Saint-Louis.

Le général de Boisdeffre

Le général de Boisdeffre, qui vient de mourir, était né en 1839 à Alençon : il entra à Saint-Cyr en 1858. Admis à l'Ecole d'état-major, il en sortit le premier de sa dite ligne à la répression du mouvement insurrectionnel qui éclata en Algérie en 1864. Capitaine en 1866, il fut pendant quatorze ans le collaborateur du général Chanzy, qu'il suivit en Afrique et en Russie comme attaché militaire. En 1870, il fait avec le 13e corps, au lendemain de Sedan, la belle retraite de Mézières à Paris. Pendant l'investissement de Paris, le capitaine de Boisdeffre quitta la capitale en ballon et rejoignit le général Chanzy.

Chef d'escadron en 1870, lieutenant-colonel en 1878, colonel en 1882, il fut appelé en 1887 aux fonctions de chef d'état-major du 6e corps. Général de brigade en 1887, il fut nommé sous-chef d'état-major de l'armée. Général de division en 1892, il remplaça comme chef d'état-major de l'armée le général de Miribel. Il fut relevé de ses fonctions le 2 septembre 1898.

Le général de Boisdeffre eut à remplir plusieurs missions, dont deux le conduisirent en Russie en 1890 et 1892, pour préparer et arrêter les conditions de l'alliance franco-russe. Il fut un ambassadeur extraordinaire de la République française aux funérailles de l'empereur Alexandre III (novembre 1895) et au couronnement de l'empereur Nicolas II (mai 1896).

Mais le souvenir du général de Boisdeffre subsistera surtout en raison du rôle qu'il a joué dans l'affaire Dreyfus. C'est lui qui présidait le premier conseil de guerre de Rennes, celui qui condamna Dreyfus.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1870, officier en 1886, commandeur en 1893, grand officier en 1896, il passa le 6 février 1904 dans le cadre de réserve.

M. Ignace à Auxonne

Auxonne, 24 août. — M. Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat de la justice, assistait aujourd'hui au concours des Sociétés de gymnastique de la Côte-d'Or. Il y a prononcé un discours évoquant notamment le souvenir héroïque des combats dont cette région fut le théâtre en 1870-1871. Soulignant ensuite les devoirs que nous impose la victoire, M. Edouard Ignace a conclu :

« Par un singulier retour des choses d'ici-bas, c'est l'un des fondateurs de cette république, M. Georges Clemenceau, qui, présidant au nom de la France la Conférence des nations alliées, a eu l'insigne bonheur d'imposer aux puissances centrales les conditions d'une paix glorieuse qui nous accorde des restitutions, des réparations et des garanties nécessaires. L'œuvre de demain est de l'organiser dans l'ordre et la liberté. C'est là un programme assez vaste pour convier à sa réalisation toutes les bonnes volontés.

» Il faut apporter un effort continu et persévérant sans lequel il n'y a que chaos et anarchie, dont le bolchevisme est l'expression la plus récente. Or, on ne construit rien sur le chaos et sur l'anarchie, et aucun Français ne laissera bolcheviser la France. Ne permettons pas le sabotage de la victoire ! Poursuivons dans l'union féconde et sincère de toutes les forces nationales cette grande œuvre de rénovation sociale et de reconstitution économique ! Ne stérilisons pas nos efforts dans les vaines querelles d'avant-guerre !

» La République, inséparable de la France, ne serait qu'un mot vide de sens si elle pouvait être la chose de quelqu'un. Elle est à tous et elle n'appartient à personne, et la démocratie qui a le clair instinct de son intérêt ne saurait supporter d'être enfermée désormais dans les étroites limites de groupes, de coterie ou de chapelle. Elle a plus que jamais confiance que pour vivre il faut qu'elle se développe loin de la politique de clientèle. »

L'affaire Judet

L'inculpation contre M. Ernest Judet serait la suivante : tractations avec l'ennemi au sujet de l'achat d'un journal français à l'aide de capitaux allemands

En Haute-Silésie
Les Allemands étouffent l'insurrection dans le sang

Varsovie, 22 août (retardée). — Les Allemands ont presque partout étouffé dans le sang l'insurrection et ont occupé les positions des insurgés qui luttent avec héroïsme. D'après les dernières nouvelles, les insurgés tiennent encore la ligne de chemin de fer près d'Oswiecim et de Dombrowka.

Les provocations allemandes sont partout confirmées. Ils ont procédé à des exécutions sommaires, à des arrestations arbitraires et ont ouvert le feu contre certaines localités se trouvant en territoire polonais.

La déclaration du sous-secrétaire d'Etat allemand von Haniel disant que les exécutions sont arrêtées est complètement infirmée par ces faits.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

DIMANCHE 24 AOUT

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX D'AMIENS (trot monté), 3,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Phœnomenon* (E. Picard), à M. Cavez aîné; 2e, *Paladin* (Guérouit), à M. F. Lallouet); 3e, *Pavane* (Jeandeau), à MM. Aubergé

Non placés : Poltowa (Pain), Paula (Devaux).

Durée : 1er, 4' 4" 4/5; 2e, 4' 5" 4/5; 3e, 4' 6" 2/5

Phœnomenon (Sebastopol et La-Mandarine) est entraîné par E. Picard.

PRIX DE BOISSY (trot attelé), 3,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Quo-Vadis* (Verzeele), à M. L. Hémard; 2e, *Que-Veux-Tu* (M. Capelle), à M. A. Capelle; 3e, *Quêteuse* (M. L. Hémard), à M. L. Hémard; 4e, *Queen-Mary* (M. L. Forcinal), à M. Azoulé.

Quo-Vadis (Enoch et Junon) est entraîné par son propriétaire.

PRIX DE DOUVRES (trot monté), 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Odette* (Lintanf), à M. L. Olry-Rœderer; 2e, *Off* (Verzeele), à M. A. Hémard; 3e, *Olivette* (L. Leroy), à M. Mandron-Marécat.

PRIX RAOUL BALLIERE (trot attelé) 10,000 fr., 2,500 mètres.

1. **Quick-Silver** (Tamberl), à M. C. Rousseau
2. **Quittance** (Verzeele), à M. L. Hémard.
3. **Quêteuse** (R. Monsieur), à M. Cavey aîné.

Non placés : Qurville (E. Tamberl); Quetard (Simonard), Quintette (C. Pentecôte), Quine (Ducerf), Quinte (Thevrey).

Quick-Silver (Dakota et Junon-II) est entraîné par Tamberl.

PRIX EPHREM-HOUEL (trot monté, 10,000 fr., 2,500 mètres.

1. **Qualité** (Riaud), à M. L. Olry Rœderer.
2. **Querelle-II** (Guérouit), à M. F. Lallouet.
3. **Quarantaine** (R. Simonard), à M. L. Olry Rœderer.

Non placé Qui-Sait (Dessause).

Durée : 1. 3' 54" 3/5; 2. 3' 55"; 3. 3' 58" 3/5.

Qualité (Bémécourt et Tunisie) est entraînée par Dejean.

PRIX D'AOUT (trot attelé), 3,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Passeport* (Olivier), à M. L. Clerc; 2e, *Pro-Patria* (Prosper), à M. Cabrol; 3e, *Pur Jus* (Pentecôte), à M. C. Jeanne.

Non placés : Pomacle (Simonard), Plein-Air (M. Capelle).

Durée : 1. 4' 17" 3/5; 2. 4' 25"; 3. 4' 39" 1/5.

Passeport (Helder et Hermione) est entraîné par Olivier.

PRIX DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST (trot attelé), 4,000 fr., 2,700 mètres. — 1er, *Norbert* (Tamberl), à M. C. Rousseau; 2e, *Nelusko* (L. Hémard), à M. L. Hémard; 3e, *Javotte* (Isabel), à M. G. Venet.

Non placés : Massena (Cadichon), Lafontaine (Verzeele), Klew (Simonard), Marcellus (M. A. de Mazières), Monte-Cristo (Prosper), Inédit (Souroubille).

Durée : 1er, 4' 5" 2/5; 2e, 4' 6" 1/5; 3e, 4' 7" 4/5.

Norbert (Dakota et Idée-Noire) est entraîné par Tamberl.

Rapport officiel du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Phœnomenon	G	34 »	22 50
	P	11 »	6 50
Paladin	G	20 50	12 »
	P	15 »	10 »
Pavane	G	21 50	10 50
	P	11 50	6 50
Odette	G	23 50	12 50
	P	13 50	7 50
Ecurie Rousseau	G	10 50	6 »
	P	15 50	8 50
Ecurie Olry Rœderer	G	14 50	6 50
Qualité	P	11 »	6 »
Querella II	P	12 »	6 50
Passeport	G	54 50	19 50
	P	19 50	8 50
Pro-Patria	P	15 50	7 »
Norbert	G	12 50	7 »
	P	11 »	5 50
Nelusko	P	16 50	7 50
Javotte	P	23 50	12 »

Grand-Prix d'Ostende

Ostende, 24 août. — Voici les résultats du Grand-Prix d'Ostende, 100,000 francs, 2,900 mètres :

1. **MARMOUSET** (Belhouse), à M. G. Wattinnes.
2. **AYNSLEY** (Ashwoth), à M. Bottonley.
3. **LAURENTIAN** (Slade), à M. Rudd.
4. **BLUET** (Ch. Childs), à M. Louis Gagé.

Non placés : Charleroi (Heapy), Pervise (H. Ellis), Souvenir-d'Ardennes (Morjau).

Deux longueurs séparaient le premier du deuxième, et une longueur et demie le deuxième du troisième.

Courses à Dieppe

DIMANCHE 24 AOUT

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DU CASINO (à réclamer), 2,000 fr., 1,000 mètres. — *Le-Mont-Hérault* (Lancaster), à M. Jean Cerf, fait walk-over.

Le-Mont-Hérault (Arc-de-Triomphe et Toute-Belle) est entraîné par Ed. Meyer.

PRIX DE LA SEINE-INFERIEURE (handicap), 3,000 fr., 1,800 mètres. — 1er, *La-Pie-qui-Chante* (Sharpe), à M. A. Ekmayan; 2e, *Randolph-II* (J. Jennings), au comte de la Cimera; 3e, *Roxburgh* (Lancaster), à M. A. Hardulin.

Non placé : Montferrand (G. Martin).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à cinq longueurs.

La-Pie-qui-Chante (Nimbus et La-Pie-au-Nid) est entraînée par E. Pantall.

PRIX DU POLLET, 3,500 fr., 900 mètres. — 1er, *Caliban* (M. Barat), à M. Ed. Veil-Picard; 2e, *Rose-Buire* (Lancaster), à M. Gabriel Guerlain.

Gagné de cinq longueurs

Caliban (Val-Suzon et Cousine-Bette) est entraîné par A. Botten.

PRIX D'AOUT (mixte), 6,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Montfaucon* (Lancaster); 2e, *Fine-Lame* (Paillasse), à M. Henri Blain (walk-over d'écurie).

Gagné d'une longueur et demie.

Montfaucon (Verdun et Sacha) est entraîné par Ed. Mayer.

PRIX D'OFFRANVILLE (haies, à réclamer), 2,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Skindles* (Burns), à M. M'Boudon; 2e, *Vardar* (Thibault), à M. F. Grumetz.

Non placés : Alcor (Berteaux), The-Jap (Petit).

Gagné de trois quarts de longueur.

Skindles (Holliday-Houx et Hackla) est entraînée par Delolme.

PRIX DES BELGES (steeple-chases), 2,500 fr., 3,400 mètres. — 1er, *Petit-Loup* (Bourdalé), au comte E. de Fleurien; 2e, *Behasque* (Dourre), à M. Larregain; 3e, *Darley* (E. Philippe), à M. G Braquessac (dérobé et ramené).

Non placés : Agiaure (Berteaux), Fanciful (Edwards), Clarkie (Carroy), dérobés.

Gagné d'une encolure; le troisième loin.

Petit-Loup (Grey-Plume et Ninon) est entraîné par Defeyer.

Rapports officiels du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pel. 5 fr.
Le-Mont-Hérault		walk-over	
La-Pie-Qui-Chante	G	32 50	16 50
	P	14 50	7 50
Randolph-II	P	18 »	7 »
Caliban	G	12 »	6 »
Ecurie M. Blum		walk-over	
Skindles	G	85 50	36 »
	P	28 50	10 »
Vardar	P	13 50	7 50
Petit-Loup	G	23 »	15 50
	P	14 50	8 50
Behasque	P	18 »	9 50

Les noms en caractères gras indiquent les pronostics de la *Gironde* et de la *Petite Gironde*.

CYCLISME

A BORDEAUX

SERES VAINQUEUR DE LINART

Après sa défaite du 27 juillet, sur la piste de Caudéran, le champion français Sérès avait invoqué l'excuse du handicap subi par lui par suite du changement de son entraîneur, en dernière heure, et avait lancé un défi à son vainqueur, aux conditions suivantes : rouleau des motos à 80 centimètres et entraîneurs en maillots collants.

Le crack belge Linart avait relevé le gant et, en dépit de la période des vacances, de l'ouverture de la chasse et du soleil brûlant, une foule énorme était venue, dimanche, assister à cette sensationnelle revanche.

Le match fut superbe, plus palpitant que la première rencontre. Il s'est terminé par la victoire nette, indiscutable, du représentant de nos couleurs, qui triompha par deux fois de son fameux rival, de façon splendide, réussissant l'exploit, qu'on avait considéré lors de la première rencontre irréalisable, de passer le Belge en vitesse et parvenant ensuite à le doubler dans la dernière manche, où il avait pris la tête au départ.

Pourtant, Sérès se présentait pas avec ses meilleurs atouts : le pacemaker Lauthier n'avait pu effectuer le déplacement et le Français dut faire appel aux services de Pasquier jeune. Il est juste d'ajouter que celui-ci conduisit la course avec une maîtrise égale à celle de son aîné, ce qui n'est pas peu dire.

Linart a été battu régulièrement, par un homme plus rapide. Il s'est défendu avec une belle vaillance; obligeant son vainqueur à s'employer à fond.

La victoire de Sérès a été saluée d'unanimes acclamations, mais le public n'a pas ménagé ses applaudissements au Belge, pour son courage et aussi pour sa sportivité qui lui a inspiré le joli geste de ne pas vouloir bénéficier, au premier départ, d'une victoire que l'accident survenu au rouleau de son adversaire laissait à sa merci. Le Belge était privé, il faut tout dire, de sa machine de prédilection.

L'expérience de dimanche est concluante. Elle a permis de constater que Sérès est toujours le stayer de grande classe, capable des plus rudes efforts athlétiques. Elle a également consacré la formule qui convient aux épreuves derrière motos sur la piste caudéranaise : elle permet enfin la lutte à armes égales.

Les épreuves réservées à nos régionaux furent émaillées de quelques incidents de course qui donnèrent lieu à des sanctions ratifiées par le public.

Voici les résultats :

Prix de Caudéran (1,000 mètres) : Les séries sont gagnées par Tournis, devant Dubourg (crevé dans la ligne d'arrivée) et Cazenave (Chadeau, distancé), Lamaison, devant Laporte et Cantou, Lanusse, devant Moreau et Verdeun (Jubeau, disqualifié).

Finale des troisièmes : 1. Cantou; 2. Verdeun, à une longueur; 3. Cazenave, loin.

Finale des deuxièmes : 1. Moreau; 2. Dubourg, à une longueur un quart; 3. Laporte, à deux longueurs.

Finale des premiers : 1. Lamaison, sur bicyclette *Faret;* 2. Tournis, à un quart de roue; 3. Lanusse, à une longueur.

Tournis se laisse emboîter et ne peut tenter l'attaque que dans la ligne d'arrivée, Lamaison s'écartant de la corde. Lanusse ne peut se maintenir à la hauteur de ses rivaux.

Match de demi-fond (derrière grosses motocyclettes. — Première manche (10 kilomètres) : 1. Sérès (Pasquier, junior), en 10 m. 9 s. 1/5; 2. Linart (Pasquier, senior), à 80 mètres.

Linart est le premier sur son pacemaker et il s'assure près d'un quart de tour dans le premier kilomètre. Mais Sérès revient peu à peu et vient attaquer au quatrième kilomètre, mais en vain.

Le Français revient encore, et un coude à coude s'engage, qui dure trois tours. Rien à faire. Nouvelle attaque quatre tours après. Sérès parvient à la hauteur du Belge, il passe même dans la ligne d'arrivée, mais le virage est encore fatal. Nouvelle attaque peu après. Et le rouleau de la moto de Pasquier junior se détache. Sérès est hors de combat. Linart s'arrête, et son geste est très applaudi. Les 9 kilomètres ont été couverts de 60 kilomètres de moyenne.

Au deuxième départ, pour 10 kilomètres seulement, c'est encore Pasquier senior qui prend son homme le premier, mais Sérès ne se laisse pas distancer comme la première fois. Et il attaque au troisième kilomètre, sans succès, d'ailleurs. Il renouvelle sa tentative au sixième kilomètre et, après deux tours d'un superbe coude à coude, Sérès passe, sous les acclamations du public. Linart décolle et le Français a bientôt près d'un demi-tour. Le Français tourne à 63 à l'heure. Mais l'effort est trop violent, et Sérès décolle légèrement. Linart, dans un rush remarquable, revient en bolide et regagne en quatre tours plus d'un quart de tour, roulant à près de 65 à l'heure. Mais la fin est trop proche. Sérès a gagné. La foule l'ovationne.

Deuxième manche (15 kilomètres) : 1. Sérès, en 14 m. 53 s. 1/5; 2. Linart, à un tour.

Sérès est le premier derrière son pacemaker. Linart ne veut pas se laisser distancer et produit aussitôt un effort. Mais il ne peut passer, et l'allure est si rapide que le Belge décolle. Il est bientôt à un demi-tour de retard. Et l'écart s'accentue. Mais Pasquier senior met l'avance, regagnant à vue d'œil, tournant à une allure superbe, du beau 65 à l'heure. Le voici dans le sillage du Français, qu'il va attaquer quinze tours avant la fin. Mais Linart est victime d'un effort trop violent et décolle, perdant très vite trois quartsde tour. Et, deux tours après, Sérès est sur lui; il l'attaque quatre tours avant la fin, reste à sa hauteur durant deux tours, mais ne peut passer

Sérès est longuement ovationné. Il a marché à 61 de moyenne, c'est-à-dire plus vite que dans la première manche.

Tandems (1,000 mètres). — 1re série : 1ers, Tournis-Lamaison; 2es, Verdeun-Duméziln, à une longueur. N. P. Sensever-Burgness (chaîne cassée).

2e série : 1ers, Chadeau-Lanusse; 2es, Rocherry-Raynaud, à une longueur; 3es, Ducour-Cazenave, à deux longueurs.

3e série : 1ers, Piquemal-Dubourg; 2es, Pasquier-Therrien, loin.

Finale : 1ers, Chadeau-Lanusse, 2es, Picquemal-Dubourg. Tournis-Lamaison (déclassés).

Chadeau-Lanusse mènent la course devant Tournis-Lamaison et Picquemal-Dubourg. Au premier tour ces derniers veulent passer, mais Tournis les expédie vers la barrière, le public le rappelle à l'ordre. Chadeau-Lanusse reviennent le sprint et résistent à l'attaque de Tournis-Lamaison, qu'ils battent nettement, aux applaudissements du public. Tournis-Lamaison sont distancés au bénéfice de Picquemal-Dubourg.

Course de primes (10 kilomètres). — Les primes sont gagnées par Raynaud, Laporte, Chadeau, Moreau (2), Therrien, Chadeau (2), Raynaud.

Primes finales : 1er, Moreau, sur bicyclette *Faret;* 2e, Chadeau; 3e, Jubeau.

R. H.

A PARIS

LA ROUE D'OR

Victoire du bordelais LARRUE

Foule des grands jours au vélodrome du Parc des Princes, venue pour assister à la Roue d'Or.

Le bordelais Larrue a gagné dans un style superbe, aucun des concurrents n'ayant été de taille à lutter contre lui.

Derrière lui, le petit Fossier a été très courageux, mais n'a pu faire mieux devant le brio montré par le vainqueur.

Voici les résultats :

Prix de Maisons-Square (finale) : 1. Trouvé, 2. Paul Didier, à une longueur; 3. Schilles, 4. Latriche.

La Roue d'Or (derrière motos), 1re série (25 kilomètres), 1. Henri Fossier, en 22' 9" 1/5; 2. Chassot, à 2 tours; 3. Bethus, à 3 tours; 4. E. Cheret, à 5 tours; 5. E. Saint-Yves, à 9 tours.

Beyl casse sa pédale, mais évite la chute.

Deuxième série (25 kilomètres : 1. Larrue, 2. Villepontoux, à 2 tours 1/4; 3. Betemps, à 3 tours 3/4; 4. Pathey (accident de machine), à 5 tours; 5. Léonard (arrêté).

Finale (50 kilomètres) : 1. Larrue, en 42' 16" 2/5; 2 Fossier, à 9 tours; 3. E. Villepontoux, à 11 tours; 4. Beyl, à 15 tours; 5 .Chassot (abandonné).

A DIJON

LE PETIT TOUR DE FRANCE

Victoire de Deruyter

Dijon, 24 août. — Le petit tour de France couru sur le vélodrome de Dijon a remporté un gros succès auprès du public. Deruyter gagne treize étapes sur quinze et finit avec un demi-tour d'avance Germain, le nègre, se classe deuxième et Ferra, premier coureur régional, troisième. Voici les résultats :

1. Deruyter, 17 points; 2. Germain, 39 points; 3. Ferra, 49 points; 4. Georget, 50 points; 5. Cornet, 89 points; 6. Juy, 96 points; 7. Couriot 114 points; 8. Fortunet, 118 points; 9e Thiebaux, 137 points; 10. Clemencet, 151 points; 11. Colas, 184 points; 12. Roche, qui a abandonné; 13. Lapierre, qui a abandonné.

YACHTING

LES REGATES D'ARCACHON

(7e journée)

Dimanche se sont disputées les épreuves de la 7e journée des régates organisées par le grand Club de yachting français, la Société à la Voile d'Arcachon, dont les efforts — couronnés, du reste, du succès le plus complet — méritent d'être cités en exemple.

Voici les résultats :

Série des 8 mètres. — 1er, « Gallia-IV », à M. J. Loste; 2e, « Furlana », à M. G. Grassin; 3e, « Lethé », à M. M. Gounouilhou; 4e, « Clapotis », à M. Dézilles, 5e, « Gallia-III », à M. Bernège.

Série des 6 mètres. — 1er, « Douca », à M. E. Guiraut; 2e, « Mac-Miche », à M. H. Allard; 3e, « Filin », à M. H. Louit; 4e, « Jonquil », à M. F. Lesca; 5e, « Titave-III », à M. C. Damoy; 6e, « Sloma », à M. A. de Luze, 7e, Rose-de-Noël », à M. A. Weill. « Sylvia », à M. R. Loste, a abandonné.

Série nationale (6 m. 50). — 1er, « Mistoufle », à M. A. Marly; 2e, « Kerria-II », à M. Duffau; 3e, « Primevère », à M. J. Castéja. « Madette », à M. Aguilar, a abandonné.

Canots de 9 mètres. — 1er, « Viviane », 2e, « Agiovetti », 3e, « Bleuet »; 4e, « Remember »; 5e, « Fitea ».

Très beau départ, bonne brise, vent ouest.

Lundi, la Coupe de la S. V. A. (série des 6 mètres) sera disputée entre « Jonquil » et « Filin ».

Mardi, croisière à Lavergne; départ volant à 9 h. 45.

WATER-POLO

LES CHAMPIONNATS DE PARIS

Les championnats de Paris de water-polo se sont disputés dimanche matin à la piscine Rouvet et ont donné les résultats suivants :

S. C. U. F. (3) et Libellule (3) font match nul par 4 buts.

S. C. U. F. (2) bat Libellule (2) par 6 buts à 0.

Libellule (1) bat S. C. U. F. (1) par 9 buts à 0.

Cette dernière rencontre fut l'occasion d'une facile victoire de la Libellule, qui, grâce au jeu impeccable de Rigal et de l'international belge Syhers, domina dans toutes ses lignes et surclassa son adversaire.

NATATION

LA TRAVERSEE DE PARIS A LA NAGE

L'Anglais Billington gagne sans lutte

Affluence très nombreuse dimanche tout le long de la Seine. Billington est le favori de l'épreuve. Bien qu'une décision de l'U. S. F. S. A. l'empêche de prendre rang à titre d'amateur, il partit quand même... et gagna comme il voulut, avec plus de 200 mètres d'avance.

Au pont National, à 2 h. 15, les nageuses partent les premières, Mlle Wurtz en tête, suivie de Mlle Gardelle.

A 2 h. 30, les vingt concurrents hommes partent à leur tour de la rive gauche, tandis que le champion du monde Billington s'élance de la rive droite en raison de sa classification de « professionnel ».

Immédiatement, l'Anglais dépasse ses concurrents et passe le premier au pont de Tolbiac, suivi de Cuadrada, Baccigalupo et Maleto.

Au pont d'Austerlitz passent dans l'ordre : 1. Mlle Suzanne, à 14 h. 55; 2. Mlle Juliette Gardelle, à 14 h. 57; Mme Decorne, à 15 h.; Mme Conte, à une poitrine; 5. Billington, à 15 h. 4; 6. Mlle Antraigues, à 15 h. 5; 7. Sasner, à 15 h. 6; 8. Maleto, à deux longueurs; 9. Bacigalupo, à trois longueurs.

Au Pont-Neuf, Billington est second derrière Mlle Suzanne Wurtz et suivi de trois italiens.

A la Concorde, Billington passe en tête à 16 h. 4, puis Mallio, à 16 h. 5; 3. Mlle Wurtz, à 16 h 7; 4. Saoner, à 16 h. 8; 5. Baccigalupo, à 16 h. 8' 30"; 6. Cuadrada, à 16 h. 11.

Au pont Mirabeau, quelques centaines de mètres avant l'arrivée : 1. Billington; 2. Mallto, à 100 mètres; Baccigalupo et Saoner luttent pour la troisième place.

A l'arrivée, à 17 h. 10 : 1. David Billington (Anglais); 2. Mallto (Italien), à 200 mètres; 3. Baccigalupo (Italien); 4. Saoner (Italien); 5. Mlle Suzanne Wurtz (Française); 6. Busschaert (Français); 7. Cuadrada (Espanol); 8. Vermettent (Belge); 9. Lefebvre (Français); 10. Toscani (Italien).

A l'arrivée, en attendant les concurrents, eut lieu une fête nautique très réussie qui donna les résultats suivants :

100 mètres (dames) : 1. Mlle Henriette Gardelle; 2. Mlle Elise Gardelle; 3. Mme Duchenne.

100 mètres (mouettes) : 1. Mlle Curé; 2. Mlle Sylvestre; 3. Mme Michaux.

500 mètres (nage libre) : 1. Padoux (Tourcoing); 2. Capoulat; 3. Laberjon.

Course par équipes : 1. Libellule; 2. Sporting-Club Universitaire de France.

AVIATION

Un émule de Godefroy

Nice, 24 août. — Par deux fois, l'aviateur Maucon, sur biplan, ayant comme passager un rédacteur de l'« Eclaireur de Nice », a passé sous l'une des arches du pont du Var, située près de l'hippodrome. La hauteur de l'arche est d'environ huit mètres et sa largeur d'une vingtaine de mètres.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

25 AOUT 1918

Une mission militaire espagnole vient en France étudier l'organisation de notre service de santé.

Incidents au marché des Capucins

Les dernières visites faites, dimanche et lundi matin, au marché des Capucins, par la Ligue des consommateurs, ont été marquées par certains incidents regrettables.

Indignés de voir des volailles vendues à l'enchère atteindre un prix trop élevé, ce dont, cependant, les marchands n'étaient pas responsables, des acheteurs se précipitèrent sur les étals, et plusieurs vendeurs durent assister, impuissants, au pillage de leurs marchandises. On nous signale même que, prévoyant cette aubaine, certaines gens étaient venus aux Capucins avec des brouettes, qu'ils ramenèrent chez eux pleines de légumes achetés sans bourse délier.

Nous savons que M. Cornueau, chef de la sûreté, chargé de l'inspection du marché des Capucins, en l'absence de M. Lamarque, en congé, a pris des dispositions pour éviter le retour de semblables incidents.

De son côté, M. Ottavi, faisant par intérim fonctions de commissaire central, a convoqué, lundi matin, dans son cabinet, M. Charles Gallais, président de la Ligue des consommateurs, pour l'inviter à se méfier des éléments troubles qui tenteraient de se